

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR : RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOS AMÉNAGEMENTS

D'après le rapport du GIEC, les températures continueront d'augmenter au moins jusqu'en 2050, principalement en raison des activités humaines. Cependant, il est encore possible d'adopter des solutions durables et responsables. Le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la maîtrise de l'énergie sont des enjeux primordiaux à prendre en compte dans l'aménagement du territoire. Imaginer nos futurs aménagements de manière durable est à la fois un défi, un impératif et une opportunité à saisir.

Pourquoi parler d'enjeux ?

Aujourd'hui, ce qui est « en jeu », ce sont les ressources et les habitats essentiels à la survie de tous les êtres vivants. Ces derniers sont sérieusement affectés par le changement climatique, la perte de la biodiversité et des écosystèmes, la diminution des ressources naturelles, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la déforestation, la qualité de l'eau, de l'air, de la santé et bien d'autres encore.

La situation actuelle découle des choix que nous avons faits, qu'ils soient d'ordre social, économique, politique ou technologique. Il est essentiel de réinterroger nos liens avec le monde vivant et notre rapport aux biens matériels. Ces questions sont bien plus cruciales qu'elles ne le semblent et ont un impact significatif sur notre vie quotidienne.

Problématiques actuelles à considérer pour nos aménagements

• Ilots de chaleur urbain (ICU)

Les ICU sont des phénomènes d'élévations localisées de températures, diurnes et nocturnes en milieu urbain, créant une différence avec les zones rurales voisines ou les températures moyennes régionales. En période de canicule, les rayons du soleil atteignent notamment les bâtiments et les sols minéralisés. Ceux-ci vont absorber l'énergie solaire ou la réfléchir vers d'autres bâtiments et l'atmosphère en fonction des matériaux dont ils sont constitués et de leur couleur. Le soir venu, certaines surfaces peuvent ainsi libérer la chaleur accumulée la journée qui sera potentiellement retenue dans les rues étroites. En conséquence, la température moyenne peut rester élevée, même pendant la nuit.

Si vous voulez en savoir plus sur les causes et les impacts des ICU, consultez le bulletin du mois de juillet 2022 : « Agir contre les ilots de chaleur urbains » sur le site FREDON GRAND EST à la page « ressources ».

• Gestion de l'eau

La pénurie d'eau touche déjà près de la moitié de la population mondiale et devrait s'aggraver en raison du changement climatique. Il est impératif d'améliorer la gestion de l'eau. La résilience des villes face aux impacts de ces changements, tels que les canicules et les inondations, nécessite une réflexion approfondie sur l'utilisation de l'eau en évitant son gaspillage et en favorisant sa réutilisation (lorsque c'est possible). Il faudra aussi considérer la gestion intégrée des eaux pluviales afin de permettre leur infiltration au plus près de leur point de chute. De plus, il ne faut pas négliger les bénéfices engendrés par cette ressource en tant qu'ilôt de fraîcheur.

Afin de faire face aux problématiques actuelles et aux événements extrêmes futurs dans les espaces urbains, il est primordial que nos aménagements aient pour objectif :

- De contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- D'adapter l'aménagement aux changements climatiques (augmentation des températures, événement météorologiques extrêmes, montée du niveau de la mer, etc),
- De préserver la biodiversité,
- D'intégrer une gestion durable des ressources,
- De favoriser la qualité de l'air et de l'eau.

Alors comment y répondre ?

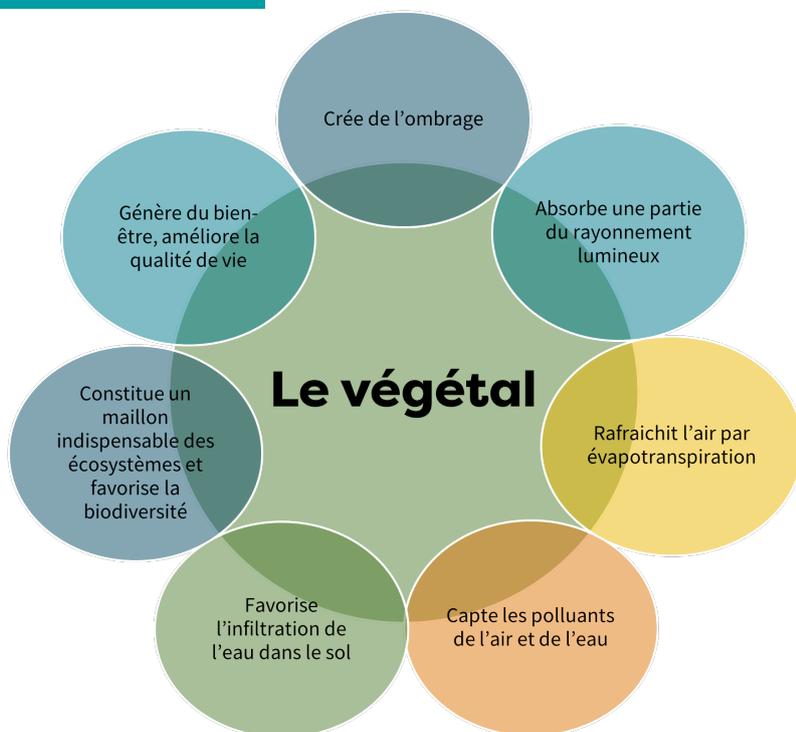
Ces problématiques sont à considérer dans leur globalité en amont de la réfection d'espaces ou de la création de nouveaux aménagements.

La première réponse à celles-ci est la nécessité de reverdir nos espaces. Cela s'accorde à plusieurs besoins : obtenir des îlots de fraîcheur, permettre l'absorption et l'utilisation de l'eau pluviale, améliorer la qualité de l'air ambiant, favoriser la biodiversité et enfin améliorer la santé générale des populations parallèlement à celle de l'environnement (Concept One Health).

Il faudra évidemment utiliser des végétaux adaptés aux usages de l'espace concerné, mais aussi aux conditions environnementales actuelles et futures. La renaturation des espaces pourra aussi s'accompagner de l'installation de points d'eau, favorable au rafraîchissement.

En deuxième réponse, il est nécessaire de travailler sur les revêtements et matériaux de construction (clarté, nature, origine,...). Ils influent sur l'établissement ou non d'îlots de chaleur urbains, l'infiltration de l'eau dans le sol, l'isolation des bâtiments et, de par leur fabrication, l'émission de gaz à effet de serre ou de pollutions diverses.

Enfin, nous recherchons à travailler sur une architecture en y intégrant l'aération des zones urbanisées.



Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, la couverture végétale des villes en Europe est en moyenne de 15%. En la doublant, c'est-à-dire en atteignant 30% des surfaces arborées en ville, la température pourrait baisser de 0,4°C en moyenne durant l'été. Planter plus d'arbres en zones urbaines pourrait réduire d'un tiers les décès liés aux canicules.

(Source : Institut de santé mondiale de Barcelone. Etude publiée dans le journal médical Lancet)

De nombreux exemples inspirants permettent aujourd'hui de concevoir des aménagements adaptés.

Source : Adopta, Agence de l'eau Rhin Meuse



Actualités

Les aides accordées par les organismes publics évoluent régulièrement. Ainsi, la réalisation de plans de gestion différenciée des espaces publics, ainsi que le matériel de désherbage alternatif ne seront sûrement plus subventionnés de la même manière à l'horizon 2025. Pour en savoir plus et mettre toutes les chances de votre côté pour la réalisation de vos projets en 2024, n'hésitez pas à nous contacter à enviro@fredon-grandest.fr



Ce document a été réalisé grâce au soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Site de Reims
2, esplanade Roland Garros
51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 70
Email : contact@fredon-grandest.fr

Site de Malzéville
Domaine de Pixérécourt
54220 MALZEVILLE
Tél. : 03 83 33 86 70

Site de Sélestat
6, route de Bergheim
67600 SELESTAT
Tél. : 03 88 82 18 07